

Au DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO  
CANTON DE COMBOURG

## COMMUNE DE TINTENIAC

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

#### SÉANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 21 mars 2025

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27  
Présents 21  
Votants 25

**Étaient présents :** Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, QUENOUILLE Roger, JEANNEAU Luc, BOSSARD Nelly, FOUCHARD Fabrice, DUFEIL Christophe, BLANDIN Béatrice, PRESCHOUX Léon, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, DEHEGER Vianney.

**Étaient absents excusés :** LEDO Audrey donne pouvoir à TOCZÉ Christian / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLE Roger / GIOT Stéphanie / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine

**Était absente :** DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

**Secrétaire de séance :** M. BIMBOT Frédéric à qui il est adjoint un auxiliaire.

### 9. Montant de la participation à verser au budget Caisse des Ecoles 2025

**Rapporteur : M. Blaise Touzard, adjoint.**

Vu les projets pédagogiques de l'école, les frais de fonctionnement et le nombre d'élèves,

Vu la proposition de la commission des finances en date du 13 mars 2025,

Il est proposé de maintenir le montant de la subvention octroyée à la caisse des écoles à 33 138 euros au titre de l'année 2025 comme en 2024.

Participation au budget de la caisse des écoles	2022	2023	2024	2025
Montant annuel	31 500€	33 138€	33 138€	33 138€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont quatre pouvoirs),

- **Décide de verser** à la caisse des écoles une participation de 33 138 euros au titre de l'année 2025

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,  
Le Maire, Christian TOCZE

Le secrétaire de séance, Frédéric BIMBOT

 

